Institut National des Télécommunications

Ecole de Management – 2ème année

Comptabilité approfondie

CA21

La liste des comptes est autorisée
Aucun autre document n'est autorisé
Les calculatrices programmables ainsi que les téléphones portables sont strictement interdits

Examen Final

Durée : 2H

Le 25 janvier 2005

1. Application 1 (7 points)

Voici un extrait du bilan de la société Nour au 31/12 N-1 et au 31/12/N et ce avant affectation des résultats des deux exercices.

Postes	N-1	N
Capital social	1.000.000	1.500.000[1]
Prime d'émission	0	500.000
Réserves	800.000	900.000
Report à nouveau	- 50.000	- 30.000
Résultat de l'exercice	240.000	120.000

1. Déterminer le montant de l'augmentation de capital réalisée le 1/7/N (1 point)
2. Lors de l'augmentation de capital, la société a émis 5.000 actions nouvelles à un prix égal au double de la valeur nominale. Déterminer le prix d'émission, la valeur nominale, le nombre d'actions anciennes et la parité d'émission (4 points).
3. Déterminer le montant du dividende distribué au titre du résultat de N-1 (2 points)

2. Application 2 (8 points)

Le capital de la société Lumière est composé d'actions de nominal 50euros.

Le 1/10/20N, la société procède à l'augmentation de son capital en numéraire par émission de 6.000 actions au prix de 140euros. Le capital est libéré de moitié. Avant l'augmentation, le capital était composé de 24.000 actions.

1. Calculer la valeur théorique du droit préférentiel de souscription sachant que le cours de l'action Lumière la veille de cette augmentation était de 160euros (2 points).
2. Passer les écritures relatives à l'augmentation de capital (les écritures de la période de souscription et du 1/10/N) (2 points). $160 - \frac{160 \times 24\,000 + 6000 \times 140}{24000 + 6000} = 4€$
3. Le 31/12/20N, les états financiers font apparaître un résultat de 360.000euros. Les dirigeants de la société Lumière proposent l'affectation des résultats suivante:

   Après prise en compte des dispositions légales et statutaires (les statuts prévoient un dividende statutaire de 6% du capital souscrit et libéré), il est prévu de doter les réserves libres pour 35.500euros. Le solde sera distribué sous forme de superdividende (le superdividende par action sera arrondi à l'euro inférieur), et le reliquat placé en report à nouveau.

---

[1] Dont capital versé : 1.250.000

Présenter le schéma d'affectation des résultats pour l'exercice N. Calculer le dividende unitaire (4 points).

3. Application 2 (5 points)

Voici les bilans et comptes de résultats successifs des sociétés Paix et Pace au 31/12/N.

(Bilans en milliers d'euros)

	Paix	Pace		Paix	Pace
Immo. Corporelles	5.000	1.000	Capital	3.500	1.000
Immo. Financières	2.000 (800)	-	Réserves	1.500	300
Stocks	600	500	Bénéfice	500	200
Créances	500	400	Dettes financières	1.500	-
Disponibilités	100	100	Dettes d'exploitation	1.200	500
TOTAL	***8.200***	***2.000***	***TOTAL***	***8.200***	***2.000***

(Comptes de résultat en milliers d'euros)

	Paix	Pace		Paix	Pace
Charges d'exploitation	12.000	5.500	Chiffres d'affaires	15.000	7.000
Charges financières	2.500	800	Produits financiers	100	-
Charges exceptionnelles	500	800	Produits exceptionnels	900	500
Impôt sur les bénéfices[2]	500	200			
Bénéfice de l'exercice	500	200			
TOTAL	***16.000***	***7.500***	***TOTAL***	***16.000***	***7.500***

Aucune opération entre les deux sociétés n'a été enregistrée durant l'année N.

1. Etablir les comptes consolidés du groupe Paix, sachant que la société mère détient 80% des titres de Pace (les titres figurent pour 800 dans le bilan de Paix). (4 points)
2. Pourquoi les entreprises acceptent généralement de payer plus que la valeur du patrimoine d'une société? Comment traduire ce surprix au niveau de la comptabilité de la société consolidante? (1 point)

[2] Le taux de l'IS est de 50%

Institut National des Télécommunications

Ecole de Management – 2ème année

Comptabilité approfondie

CA21

Aucun document n'est autorisé (y compris la liste des comptes)
Les calculatrices programmables ainsi que les téléphones portables sont strictement interdits

Examen Final

Durée : 2H

Le 31 janvier 2006

Application 1 (12 points)

Le 2/1/2002, Rose décide de créer une société Marguerite SA, spécialisée dans la commercialisation des extraits de parfums de roses venus d'orient. Rose apporte un immeuble destiné à abriter la direction administrative, commerciale et financière de la SA. Elle a apporté des stocks d'extraits de parfums et des créances sur des clients. Elle a par ailleurs demandé à ce que Marguerite règle quelques dettes envers ses anciens fournisseurs. Le tableau suivant récapitule les détails de l'apport réalisé par Rose, tel qu'il a été évalué par le cabinet d'expertise sollicité par les associés pour les besoins de la constitution :

Eléments	**Montants**
Constructions	350 000
Terrains	100 000
Stocks de marchandises	54 000
Clients	20 000 (créances provisionnées à hauteur de 30%) évaluées par l'expert à 12 000
Dettes fournisseurs	16 000

Les autres associés ont réalisé des apports en numéraire et ont souscrit des actions, tel que présenté dans ce tableau :

	Actions souscrites
Tulipe	1 000
Narcisse	5 000
Yasmine	2 000
Hortensia	500
Lavande	500
Anaïs	1 000

1. **Si Rose a un pourcentage d'intérêt de 50%, calculer la valeur nominale des actions souscrites (0,5 points)**

Lors de la constitution, le versement immédiat a été fixé au minimum légal. Le montant des frais de constitution est de 6 000€ (HT). Sachant que la TVA est de 20% et qu'il a été décidé d'amortir les frais sur 3 ans :

2. **Passer les écritures comptables au moment de la constitution (2.5 points).**

Le 1/7/2002, au moment de l'appel du ¼ du capital ~~non versé~~ tout, Narcisse verse la totalité de son apport alors que Lavande est défaillant.

3. **Passer les écritures comptables du 1/7/2002 (2 points)**

Lavande régularise la situation le 15/7/2002 après une mise en demeure envoyée par le conseil d'administration de la SA Marguerite.

4. **Passer les écritures comptables nécessaires à cette date (0,5 points)**

Le 1/9/2005, dans le cadre de son plan de croissance, la société Marguerite décide de lever des fonds à l'extérieur pour augmenter ses ressources financières et d'incorporer une partie de ses réserves au capital pour renforcer son crédit. La double augmentation de capital est simultanée et se fait selon les modalités suivantes : émission de 10 000 actions nouvelles à 60€ et attribution de 10 000 actions gratuites. La capitalisation boursière la veille de l'opération était de 100€.

5. **Calculer la valeur du DPS et du DA (1 point)**
6. **Passer les écritures comptables relatives à l'augmentation de capital, sachant que le montant des réserves incorporées (réserves facultatives) est de 500 000 et que la libération des actions nouvelles s'est faite au minimum légal. Les frais liés à cette opération sont de 10 000 (HT) ont été activés (taux de TVA = 20%) (2 points).**

Rose vous sollicite pour l'aider à définir un schéma d'affectation du résultat de l'exercice 2005. A cette fin, elle vous donne les éléments suivants :

Résultat 2005 (estimation) = 85 000

Le RAN est créditeur de 12 000

La réserve légale n'a pas atteint le plafond légal

Le premier dividende : 5% du capital libéré et non amorti

Il a été décidé de porter 10 000 euros en réserves facultatives

Rose veut toucher un dividende de 3€ par action. Sachant que Rose n'a pas participé à l'augmentation de capital et que parmi les 10 000 actions nouvelles, 5 000 sont privées de droits de vote et ont droit en contrepartie à un dividende prioritaire de 7,5% du capital libéré et non amorti. Le solde sera porté en RAN.

7. **Présenter le projet d'affectation du résultat de Marguerite pour l'exercice 2005 (schéma ou tableau) et calculer le dividende par action (pour chaque catégorie d'action) (3,5 points)**

Application 2 (8 points)

La société Madras détient 10.000 titres de la société Sardam (soit 80% de son capital).

Pour la présentation de ses comptes consolidés, Madras vous donne les bilans suivants pour l'exercice 2004 (en milliers d'euros):

	M	S		M	S
Immo. Corporelles	13 000	6 000	Capital	15 000	2 500
Immo. Financières	3 000[1]	500	Réserves	5 000	1 500
Stocks	5 000	1 500	Bénéfice	3 000	1 000
Créances	6 000	1 000	Dettes	7 000	5 000
Disponibilités	3 000	1 000			
TOTAL	***30 000***	***10 000***	***TOTAL***	***30 000***	***10 000***

1. dont titres Sardam: 2.000

1. **Présenter le bilan consolidé du groupe Madras au 31/12/2004. On supposera qu'il n'y a pas eu d'opérations réciproques entre les deux sociétés (5 points)**

Pour des raisons stratégiques, la société Mada veut acheter la participation de Madras dans Sardam. Un expert d'évaluation a procédé à l'évaluation des immobilisations de Sardam à la date du 31/12/2004:

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Valeur estimée
Terrains	1 000	2 500
Constructions	2 000	3 000

2. **Quelle est la valeur de l'écart d'acquisition relatif à cette opération, sachant que Mada a payé finalement 7 000 000 pour avoir les 10 000 titres de Sardam ? Que représente cette notion (3 points)?**

Institut National des Télécommunications

Ecole de Management – 2ème année

Comptabilité approfondie

CA21

Aucun document n'est autorisé (y compris la liste des comptes)
Les calculatrices programmables ainsi que les téléphones portables sont strictement interdits

Examen Final – CF2

Durée : 2H

Le 24 Mai 2006

Application n°1 (7 points)

La société Marcel avait acquis en 2000 10.000 actions (25% du capital) de la société Marcos au cours de 20 euros (valeur nominale de l'action 16 euros).

Le 1 juillet 2005, Marcos a effectué une augmentation de son capital par souscription de 10.000 actions nouvelles de 18 euros libérées du minimum légal et par attribution de 20.000 actions gratuites.

Marcel a cédé 4.000 DPS au cours de 0.6€ et 1.000 DA au cours de 10.2€.

Questions:

1. Déterminer le nombre de DPS et de DA nécessaires pour avoir respectivement une action nouvelle et une action gratuite. (2 points)
2. Quel est le nombre d'actions auquel la société Marcel peut souscrire après la cession des DPS? Quel est le nombre d'actions gratuites qui lui seront attribuées après la cession des DA? (1 point)
3. Calculer la valeur théorique de l'action avant la double augmentation de capital (2 points)
4. Suite à cette augmentation de capital, de combien la trésorerie de l'entreprise Marcos va-t-elle augmenter ? (2 points)

Application 2 (7 points)

La société Irème vous communique les informations suivantes pour les exercices comptables 2003 et 2004 :

Passif avant répartition au 31/12/2004

		PASSIF
Capitaux propres		
Capital social	*(versé : 3 500 000)*	3 500 000
Prime d'émission		255 500
Réserves		950 000
Résultat		538 200
Emprunt et dettes		
Dettes financières		1 756 400
Fournisseurs		1 925 600
Dette fiscale et sociale		1 073 500
IS à payer		365 300
		10 364 500

Passif <u>après répartition</u> au 31/12/2003

		PASSIF
Capitaux propres		
Capital social	*(versé : 2 000 000)*	2 000 000
Réserves		1 428 000
Emprunt et dettes		
Dettes financières		940 750
Fournisseurs		1 662 550
Dette fiscale et sociale		876 600
IS à payer		220 500
Dividendes à payer		145 000
		7 273 400

Renseignements complémentaires :

- La valeur nominale des actions de la société Irème est de 20€
- Une double augmentation de capital a été réalisée en 2004 par incorporation de réserves et par émission d'actions nouvelles de numéraires :

Questions:

1. Déterminer le prix d'émission des actions nouvelles (3 points)
2. Déterminer le montant du super dividende par action sachant que l'intérêt statutaire est de 5% du capital libéré et non amorti (2 points).
3. Quel était le montant des réserves dans le bilan <u>après répartition</u> de 2002 sachant que le résultat de l'exercice 2003 était de 482 500 (2 points)

Application n°3 (6 points)

Voici les bilans et comptes de résultats successifs des sociétés Alabina et Martin au 31/12/N :

(Bilans en milliers d'euros)

	A	M		A	M
Immo. Corporelles	4.000	1.000	Capital	2.500	1.000
Immo. Financières	1.000	-	Réserves	500	300
Stocks	400	300	Bénéfice	500	200
Créances	600	400	Dettes financières	1.500	-
Disponibilités	200	100	Dettes d'exploitation	1.200	300
TOTAL	***6.200***	***1.800***	***TOTAL***	***6.200***	***1.800***

(Comptes de résultat en milliers d'euros)

	A	M		A	M
Charges d'exploitation	12.000	7.000	Chiffres d'affaires	15.000	8.000
Charges financières	1.500	500	Produits financiers	50	-
Charges exceptionnelles	600	500	Produits exceptionnels	50	400
Impôt sur les bénéfices[1]	500	200			
Bénéfice de l'exercice	500	200			
TOTAL	***15.100***	***8.400***	***TOTAL***	***15.100***	***8.400***

Aucune opération entre les deux sociétés n'a été enregistrée durant l'année N.

Etablir les comptes consolidés du groupe Alabina sachant que la société Alabina détient 40% des titres de Martin à égalité avec un autre groupe Lara (les titres Martin figurent pour 300 dans le bilan de Alabina).

[1] Le taux de l'IS est de 50%